

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 26 juin à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 20 juin, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Madame Farida REBOUH, Adjointe au Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Dominique TALLÉDEC, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Jocelyn BUREAU, Newroz CALHAN, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Florence GASCOIN, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Jean Pierre FROMONTEIL À Eric COUVEZ, Liliane NGENDAHAYO À Guylaine YHARRASSARRY, Joao DE OLIVEIRA À Driss SAÏD, Françoise DELABY À Marcel COTTIN, Mohamed HARIZ À Hélène CRENN, Bernard FLOC'H À Matthieu ANNÉREAU

ABSENT : Bertrand AFFILÉ

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jocelyn BUREAU

DÉLIBÉRATION : 2023-056

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

DÉLIBÉRATION : 2023-056
SERVICE : DIRECTION DES RESSOURCES STRATÉGIQUES

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

RAPPORTEUR : Marcel COTTIN

Il est proposé au Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Marcel COTTIN, Premier Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions de transferts de crédits entre chapitres (fongibilité des crédits offerte par la M57) de l'exercice considéré :

- de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir état annexé),
- de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté à cette séance, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- de décider d'annuler les crédits disponibles, après les restes à réaliser,
- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

TOTAUX CUMULES (<i>hors résultats reportés et restes à réaliser</i>)		
Investissement	Dépenses	16 019 306,74 €
	Recettes	13 774 478,87 €
Fonctionnement	Dépenses	72 711 942,24 €
	Recettes	82 876 349,91 €
Ensemble	Dépenses	88 731 248,98 €
	Recettes	96 650 828,78 €
RESULTATS DEFINITIFS		
Investissement	Dépenses	-2 244 827,87 €
Fonctionnement	Recettes	10 164 407,67 €
	Recettes	7 919 579,80 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	1 507 078.69			14 906 763.89	1 507 078.69	14 906 763.89
Opérations de l'exercice	16 019 306.74	13 774 478.87	72 711 942.24	82 876 349.91	88 731 248.98	96 650 828.78
TOTAUX	17 526 385.43	13 774 478.87	72 711 942.24	97 783 113.80	90 238 327.67	111 557 592.67
Résultats de clôture	3 751 906.56			25 071 171.56		21 319 265.00
Restes à réaliser	5 805 164.92	1 782 513.79			5 805 164.92	1 782 513.79
TOTAUX CUMULES	23 331 550.35	15 556 992.66	72 711 942.24	97 783 113.80	96 043 492.59	113 350 106.46
RESULTATS DEFINITIFS (y/c Restes à réaliser)	7 774 557.69			25 071 171.56		17 296 613.87

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :

30 voix POUR

12 ABSTENTIONS

Saint-Herblain le : 26/06/2023

Le secrétaire de séance

Le Maire

Jocelyn BUREAU

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 29/06/2023

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 29/06/2023